

## Objectifs

Le pôle forêt a été créé à l'initiative du Service Forêt - Hydraulique de la Région en partenariat avec le Service Forêt Bois (SRFB) de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) afin de réfléchir aux modalités d'échange des données géoréférencées existantes et à produire, en association avec les organismes régionaux concernés par l'information géographique forestière.

Le pôle forêt a 3 objectifs :

- **Mutualisation des données** numérisées par les différents organismes et services forestiers.
- **Mise en réseau des utilisateurs** d'information géographique forestière pour l'échange d'expériences.
- **Concertation sur les besoins** en matière d'information géographique du domaine forestier.

## Fonctionnement

Un **comité de pilotage** a été constitué par les principaux représentants des organismes publics forestiers à l'échelle régionale : responsables de la gestion forestière, ainsi que les représentants de l'Etat et de la Région. Pour garder une **cohérence avec les autres pôles du CRIGE**, notamment avec le pôle agriculture, le pôle DFCI, et l'environnement les animateurs participeront aux réunions du comité de pilotage. La présence du coordinateur des pôles métier du CRIGE garantira là pour veiller à la cohérence du travail du pôle avec les autres pôles :

- Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière,
- Responsable SIG Territorial de la Direction Territoriale de l'ONF,
- Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt,
- Service forêt du Conseil régional PACA,
- Union Régionale des Associations de Communes Forestières PACA,
- Animateur du réseau géomatique régional du CRIGE PACA,
- Animateur du pôle DFCI : PôNT - Entente,
- Animateur du pôle agriculture : Chambre Régionale de l'Agriculture,
- Animateur du pôle environnement,
- Animateur du pôle risque.

Les autres organismes seront inscrits sur la **liste de diffusion** du pôle forêt et pourront participer aux **réunions plénières** du pôle forêt en fonction des thématiques abordées dans l'ordre du jour. Pour garder une **cohérence avec les autres réseaux SIG-forêt nationaux ou régionaux**, la liste de diffusion sera élargie aux correspondants de ces réseaux. Cette liste est indicative et évolutive. Elle pourra être complétée en fonction des demandes ou en fonction de l'ordre du jour du pôle forêt :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne        | (DPFM)      |
| • Commissariat à l'Aménagement et au Développement des Alpes    | (CADEA)     |
| • Agences départementales ONF (5)                               | (ONF)       |
| • Conseils Généraux (6)   | (CG)        |
| • Directions de l'Agriculture et de la forêt                    | (DRAF-DDAF) |
| • Coopérative Provence-forêt                                    |             |
| • Collectivités locales (EPCI, Agglo-Pays, CFT)                 |             |
| • Cofor - SMDVF (6)   |             |
| • Parcs Naturels Régionaux (Queyras, Luberon, Verdon, Camargue) | (PNR)       |
| • Parcs Nationaux (Mercantour, Port-Cros, Les Ecrins)           | (PN)        |
| • Réserve Nationale de Camargue                                 |             |
| • Conservatoires Botaniques Nationaux (Alpin et Méditerranéen)  | (CBN)       |
| • Inventaire Forestier National                                 | (IFN)       |
| • Société du Canal de Provence                                  | (SCP)       |
| • Cemagref  |             |
| • Institut National de la Recherche Agronomique                 | (INRA)      |
| • ONCFS - Fédération Régionale et Départementale des Chasseurs  |             |

- Associations forêt méditerranéenne (FM - AIFM)
- Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méd. (CERPAM)
- Association Forêt Réseau Tourisme (FORESTOUR)
- Fédération Régionale du Bois (FRB)
- Fibois 04-05, Fibois 06, Probois Ventoux
- Association pour la certification des forêts (PEFC)
- Département de la Santé des Forêts - Avignon (DSF)
- La Protection des Végétaux (PV)
- Réseaux nationaux et régionaux

Des **groupes de travail** sont créés en fonction des thématiques de travail. Dans ce cas des réunions en comités restreints sont organisées.

L'**animateur**, l'Observatoire de la forêt méditerranéenne, est chargé d'organiser les réunions (comité de pilotage, plénières, groupes de travail), de coordonner et mettre en œuvre les **décisions du pôle**.

### Organisation

Le **comité de pilotage** sera réuni au minimum deux fois par an, afin de proposer les axes de travail du pôle et fixer la date et l'ordre du jour de la **réunion plénière** du pôle forêt.

Les **réunions plénières** seront l'occasion de valider les orientations du pôle, faire le bilan des actions (acquisition, catalogage, ou diffusion de l'information géographique forestière), faire un point sur les groupes de travail et faire un retour d'expérience sur l'utilisation de l'information géographique forestière en région PACA.

Ces réunions seront programmées par le comité de pilotage en fonction du programme de travail, au minimum une fois par an.

Les **comptes-rendus** des comités de pilotage, des réunions du pôle, ainsi que des groupes de travail seront diffusés à l'ensemble de la liste de diffusion du pôle forêt.

Les **points info**, envoyés par mail, permettent de communiquer entre les réunions sur l'avancement des actions en cours.

## Réalisations

- févr-00** : 1<sup>ère</sup> réunion du pôle forêt du CRIGE (animée par la SCP)
- oct-00** : 2<sup>ème</sup> réunion : Programme d'acquisition des données de l'IFN
- mai-01** : 3<sup>ème</sup> réunion : Lancement des tests sur les données
- nov-02** : 4<sup>ème</sup> réunion : relance des tests (animée par l'Observatoire)  
*4 cartes en ligne, 0 base de données*
- avr-03** : 5<sup>ème</sup> réunion : compte rendu des tests des données de l'IFN :  
*Consensus pour l'acquisition mutualisée des données carto*
- janv-04** : Point info : Etat d'avancement de l'acquisition des données cartographiques de l'IFN  
*Négociation : Coût unitaire : 45 384€ pour 1 licence régionale.  
Tarif pour la mutualisation : 9 800€ pour 1 licence régionale.  
Financement : DRAF(60 000€), CADEA(85 000€), La Région(100 000€).  
Protocole d'accord : - Sur la base du protocole d'accord de la plate-forme IGN,  
- Spécifications techniques régionales.*
- oct-04** : Point info : Mise en ligne de la base de données de l'IFN
- janv-05** : 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage : Validation du fonctionnement et objectifs du pôle.  
*67 cartes en ligne et 8 bases de données cartographiques numériques*
- mars-05** : Point info : restructuration du pôle forêt, lancement de l'enquête CONTACT
- juin-05** : réunion plénière, lancement de l'enquête DONNEES
- déc-05** : Comité de pilotage : résultat de l'enquête définition des actions prioritaires.
- Janv-06** : Lancement du projet la cartographie interactive de l'Inventaire Forestier National en région PACA *Financier : Serfob à 80 %.  
Partenaire financier : La Région PACA, contribution indirecte.  
Partenaire technique : SIMALIS avec sa solution « Dynmap ».  
Montant du projet : 18 000 € + 2 700 /an.*
- Mars-06** : Point info : Résultat de l'enquête DONNEE et envoi du COUPON-REPONSE concernant la participation des organismes aux groupes de travail.
- Mars-06** : Mise en ligne des Plans Simples de Gestion (PSG) pour le CRPF
- Mai-06** : Mise en ligne des Plans de Développement de Massifs (PDM)
- Mai-2006** : Réunion plénière consacré au *retour d'expérience* sur l'utilisation des données de l'IFN
- Juil-06** : Mise en ligne de la cartographie interactive de l'IFN.

## Perspectives 2007

- Mini catalogage des données métiers du pôle forêt : en attente des développements du site du CRIGE.
- Mise en ligne des données métiers selon différentes modalités d'accès (Etages altitudinaux de la végétation, Chartes Forestières de Territoire, etc.).
- Animation des groupes de travail :
  - Inventaire Forestier National
  - DFCI Aménagement
  - Desserte forestière
  - Placette d'expérimentation
  - Santé des forêts
  - Climatique (avec le pôle agriculture)
  - Chasse
  - Propriété forestière
- Poursuite de l'acquisition et de la mise à jour des bases de données de référence :
  - Mise à jour de la cartographie IFN du IV<sup>ème</sup> inventaire.
  - Acquisition mutualisée de la base de données dendrométrique de l'IFN
- Développement de la cartographie interactive avec base de données dendrométrique.